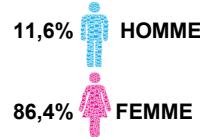




## LES RÉSULTATS

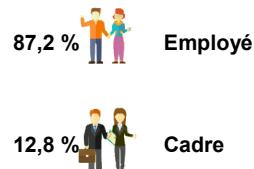
### PROFIL



### ÂGE



### STATUT



### DOMAINE ACTIVITÉ

43,4% MAISON DE QUARTIER ET SIÈGE  
56,6% PETITE ENFANCE

## *La réalité ne s'invente pas! ... Elle se vit.*

C'est pour ça que l'équipe CFDT ADUGES est allée à la rencontre des salariés de l'association en octobre 2016.

Vous avez été nombreux à répondre à cette enquête : 129 salariés ont répondu, soit +40% de l'effectif de l'ensemble de l'ADUGES, tous métiers confondus.

Ce journal présente les résultats essentiels de l'enquête.

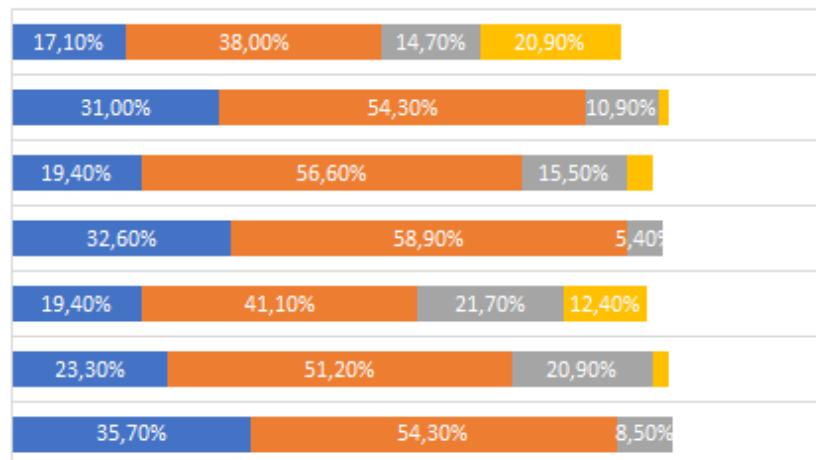
Votre engagement nous montre l'intérêt que vous portez à la qualité de vie au travail à l'ADUGES.

Nous vous en remercions.

## Vos conditions de travail et d'emploi

### GLOBALEMENT ETES-VOUS SATISFAIT DE VOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET D'EMPLOI ?

■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout

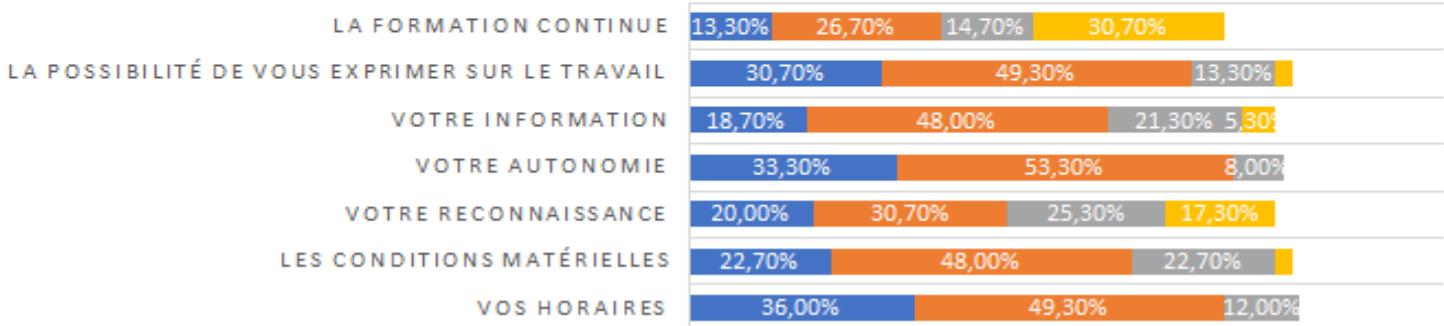


Si globalement, les salariés de l'ADUGES se déclarent plutôt satisfait de leurs conditions de travail et d'emploi, 35,6 % d'entre eux se disent insatisfaits de la politique de formation continue (45,4% dans la petite enfance) et 34,10% disent souffrir d'un manque de reconnaissance (42,6% dans la petite enfance).

**Pour la CFDT ADUGES, il est prioritaire de réduire les inégalités entre les salariés de la petite enfance et ceux des autres équipements de l'ADUGES.**

### ZOOM SUR LES CONDITIONS DE TRAVAIL EN PETITE ENFANCE

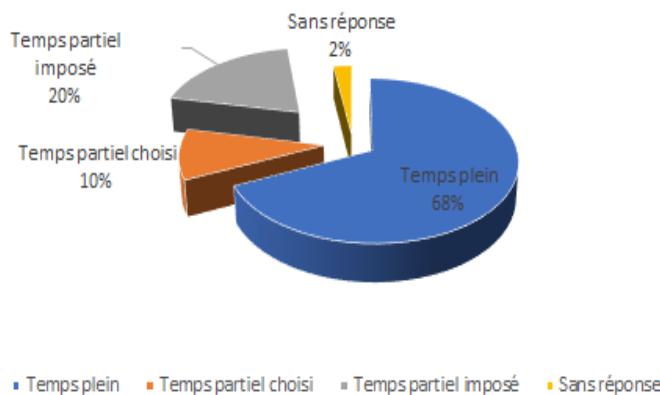
■ Oui, tout à fait ■ Oui, plutôt ■ Non, plutôt pas ■ Non, pas du tout



# LES RÉSULTATS

## Conditions et rythmes de travail :

Répartition des temps de travail



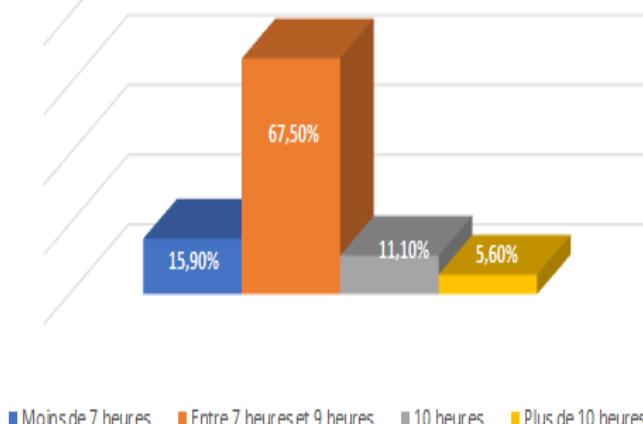
30% des salariés travaillent à temps partiel.

**20%** déclarent subir un temps partiel imposé et souhaiteraient voir leur temps de travail augmenté. Soit 28% dans les maisons de quartier et 13% en petite enfance.

**La CFDT ADUGES œuvrera pour prioriser l'augmentation du temps de travail des temps partiels non choisis.**

## Temps de travail journalier :

Temps de travail journalier à l'ADUGES



**67,5%** des salariés disent travailler entre 7 heures et 9 heures par jour.

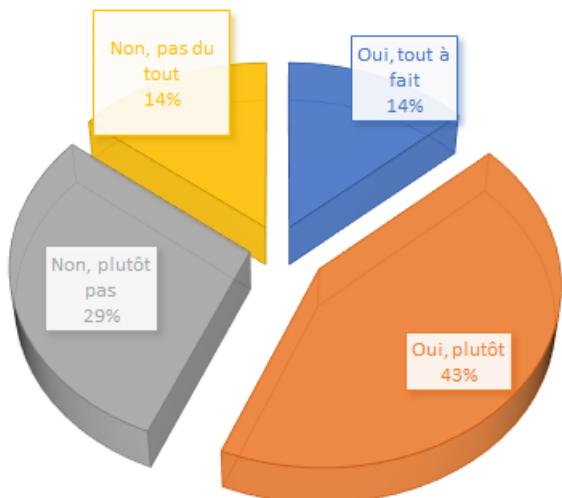
**16,7%** des salariés répondent travailler 10 heures et plus par jour, principalement des salariés de la petite enfance.

**Pour la CFDT ADUGES, il semble important de revoir les organisations de travail afin de réduire les facteurs de pénibilité.**

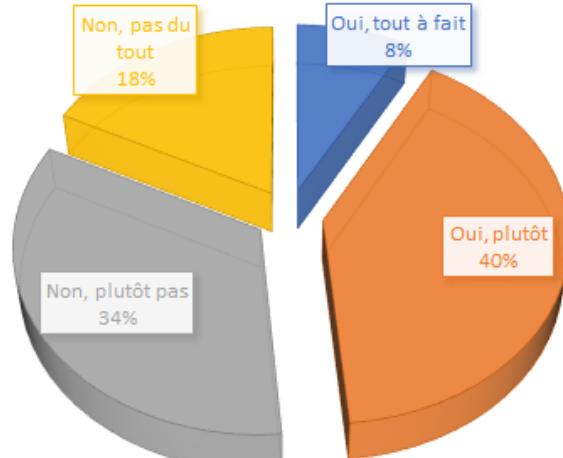
## LES RÉSULTATS

## Confiance ou inquiétude en l'avenir :

## CONFIANCE EN SON AVENIR PROFESSIONNEL A L'ADUGES



## CONFIANCE EN SON AVENIR PROFESSIONNEL EN PETITE ENFANCE

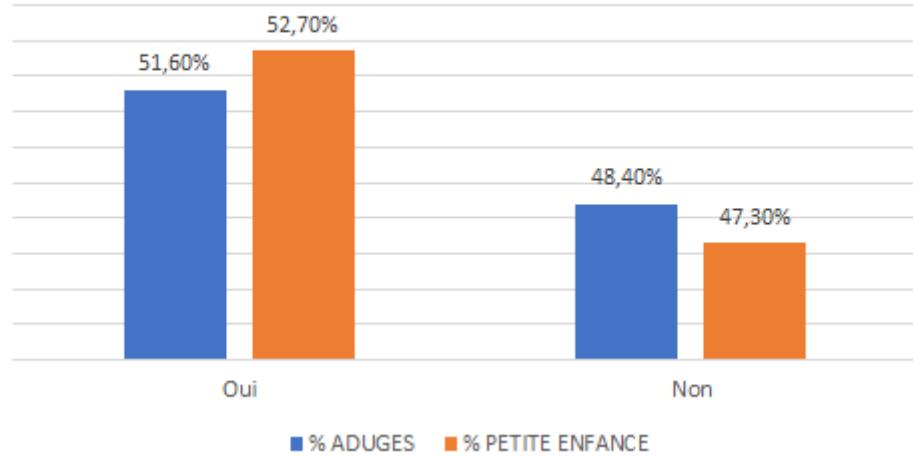


Si les salariés de l'ADUGES se disent globalement confiant (57%) en l'avenir de leur situation professionnelle; Dans le secteur de la petite enfance, ils sont plus nombreux (52%) à émettre des inquiétudes.

Par contre, la majorité des salariés (51,60% de l'ensemble des salariés et 52,70% dans la petite enfance) exprime des inquiétudes quand à l'avenir de l'association.

Ils sont d'ailleurs plus de 50% à se sentir mal informés des différentes modifications de leur entreprise.

## Inquiétude en l'avenir de l'association



# LES RÉSULTATS

Contenu de votre travail :

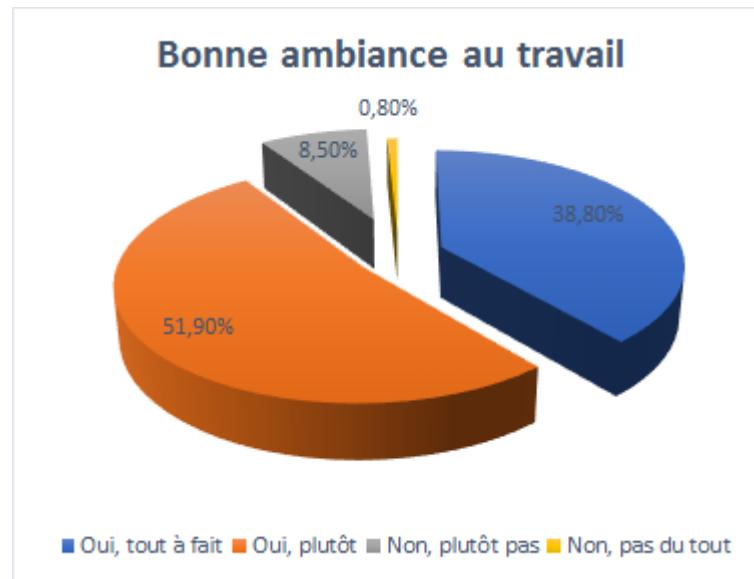
**27,9% des salariés sont très satisfaits du contenu de leur travail**

**56,6% sont assez satisfaits**

**15,5% sont peu satisfaits dont 85% dans la petite enfance**

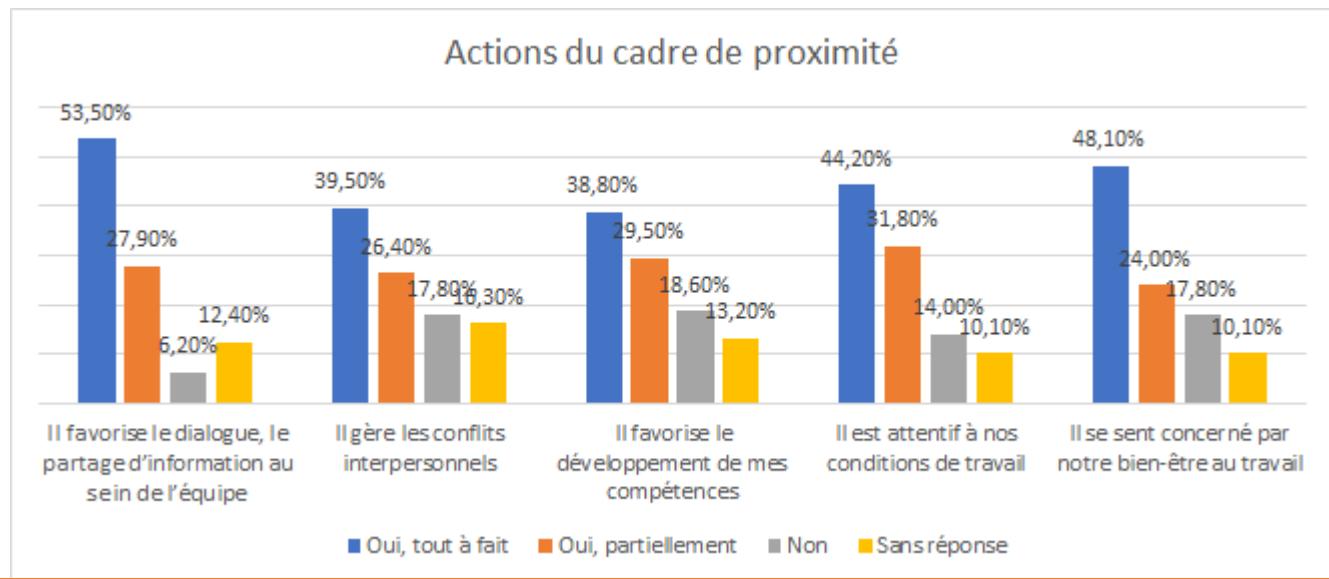
Si les salariés de l'ADUGES se disent globalement satisfaits du contenu de leur travail (84,5%), ils déplorent cependant que les logiques économiques et comptables l'emportent parfois sur la qualité humaine de leur activité.

Dialogue social et relation au travail :



Globalement et de façon partagée entre les maisons de quartiers, le siège social et les structures de la petite enfance, les salariés se disent satisfaits de l'ambiance quotidienne au travail.

Ils se sentent concernés par le projet associatif ou de leur équipement sur lequel ils peuvent s'exprimer.



**Les salariés de l'ADUGES ont plutôt une bonne image de l'action de leur cadre de proximité sur le maintien d'une bonne qualité de vie au travail.**

## Que font les syndicats ?

	Oui	Non
Je les connais	64,30%	28,70%
Ils viennent me voir régulièrement	19,40%	72,10%
Ils s'appuient sur notre vécu et notre avis pour agir	41,90%	41,90%
Ils contribuent à l'amélioration de nos conditions de travail	55,80%	32,60%
Globalement, je suis satisfait(e) de leur action	50,40%	32,60%

**La CFDT ADUGES s'engage à venir plus régulièrement au contact des salariés pour contribuer avec eux à l'amélioration de leurs conditions de travail.**

**La restitution de cette enquête est une manière pour vos élus CFDT de s'appuyer sur votre vécu et votre avis pour agir.**

**L'amélioration de la qualité de vie à l'ADUGES est l'affaire de tous.**

**« Seul, on va plus vite ; ensemble, on va plus loin »**

Je désire adhérer   
Ou être contacté

M, Mme,

Nom :

Prénom :

Adresse personnelle :

E-mail :

Téléphone :

Profession :

Entreprise ou établissement :

En application du code des impôts, l'adhérent voit sa cotisation réduite de 66 % de son montant,

- Soit par une **réduction d'impôt** : Si vous êtes imposable, avec notre exemple, vous bénéficieriez alors d'une réduction d'impôts de 6€ par mois (soit 72€ pour l'année). Votre cotisation réelle sera alors d'un montant de 3,09€ par mois (37,08€ pour l'année).

• Soit par un **crédit d'impôt** : Si vous n'êtes pas imposable, toujours avec notre exemple, le Trésor Public vous fera un chèque de 72€ en crédit d'impôt pour l'année.

**Un argument de plus pour adhérer et faire adhérer vos collègues !**

**vos représentants CFDT :**  
 ☎ 06.72.76.51.67 ☐ cfdt.aduges@gmail.com  
 ☐ cfdt aduges

Vous pouvez également joindre la CFDT aux coordonnées ci-dessous :

**CFDT Santé-Sociaux Dunkerque-Hazebrouck**  
 38 rue des fusiliers marins  
 59140 DUNKERQUE  
 ☎ 03.28.51.28.28  
 ☐ syndicat-59dunkerque@sante-sociaux.cfdt.fr



**Comment est calculé le montant de la cotisation mensuelle d'un adhérent à la CFDT ?**

La cotisation mensuelle est égale à 0,75% de son salaire annuel net imposable divisé par 12.

**Exemple :**

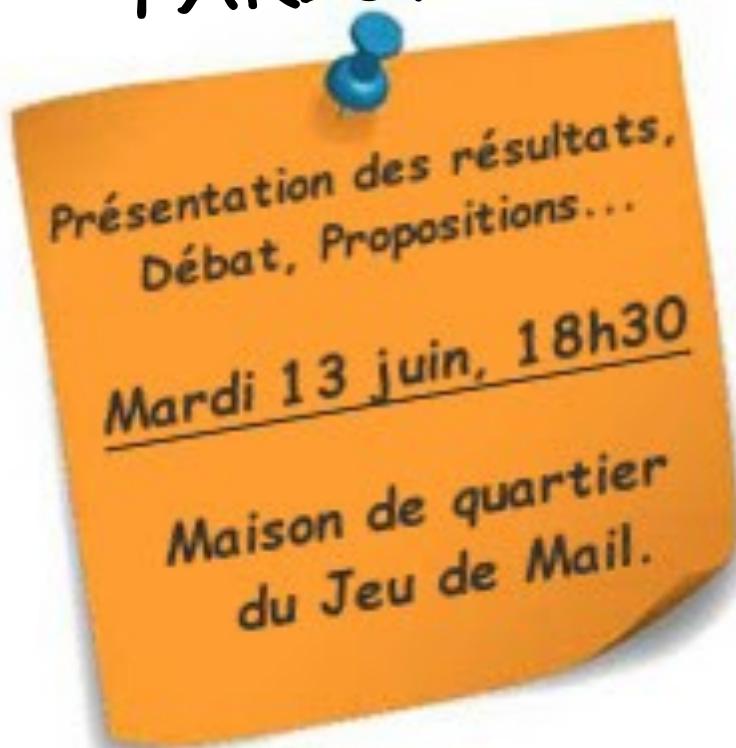
- Pour un salaire annuel net imposable de 14 544€ (base mensuelle de 1 212€), la cotisation mensuelle est égale à 0,75%, soit 9,09€ ;



# 1<sup>er</sup> SYNDICAT DANS LE SECTEUR PRIVÉ

Mesure de la représentativité syndicale  
au 31 mars 2017

LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL  
PARLONS-EN.



[cfdt-sante-sociaux-dunkerque-hazebrouck.com](http://cfdt-sante-sociaux-dunkerque-hazebrouck.com)